

DatalA CONNECT

Appel à propositions de stages collaboratifs Entreprises et organisations – Laboratoires de recherche

Stages de niveau Master ou ingénieur · Cofinancement de la gratification : 50% DatalA / 50% partenaire

1. Présentation de l'appel

L'Institut DatalA lance DatalA CONNECT, un appel à propositions de sujets de stages visant à renforcer les collaborations entre les entreprises, les organisations et les laboratoires de recherche de l'écosystème Paris-Saclay en intelligence artificielle (IA) et en science des données. Le dispositif soutient la réalisation de stages co-construits et coencadrés par un partenaire socio-économique et une équipe académique, avec un cofinancement de la gratification à parts égales entre DatalA (50%) et le partenaire (50%).

L'appel s'adresse à des entreprises et organisations de nature diverse souhaitant explorer une problématique scientifique ou technologique présentant un intérêt pour leurs activités et un véritable enjeu de recherche. Les stages peuvent notamment relever de l'apprentissage automatique, de l'IA générative, des modèles de langues, des graphes de connaissances, de l'IA hybride, de l'optimisation et de l'IA de confiance. Les projets interdisciplinaires, y compris en sciences humaines et sociales, sont encouragés dès lors qu'ils comportent une composante scientifique substantielle en IA ou en science des données.

2. Conditions d'éligibilité et prérequis

- **Partenariat académique obligatoire** : chaque sujet doit être co-construit avec une équipe de recherche d'un laboratoire rattaché à un établissement fondateur de l'Institut DatalA. Une proposition portée par une entreprise ou une organisation seule ne peut être finalisée sans ce partenaire.
- Le projet doit comporter une question scientifique ou méthodologique identifiable et ne pas se limiter à une prestation de développement ou à l'utilisation d'outils existants.
- Le partenaire socio-économique et l'équipe académique doivent s'engager dans la définition du sujet, l'encadrement du stagiaire et l'évaluation des résultats.
- Le stage s'adresse prioritairement aux étudiants de Master 2 ou de dernière année d'école d'ingénieurs (niveau bac + 5) ; un stage de Master 1 peut être envisagé selon la nature du sujet et les modalités retenues.
- Le sujet doit présenter une contribution ou une problématique de recherche importante en IA ou en science des données, en cohérence avec les missions scientifiques de DatalA. Les approches interdisciplinaires sont éligibles sous cette condition (voir annexe 1).

Vous ne disposez pas encore d'un partenaire académique ? Contactez dès que possible [Eric Tordjeman](#) ou [Jean Geffraye](#) pour solliciter une mise en relation avec un laboratoire. Cette démarche est facultative pour les structures ayant déjà identifié leur partenaire académique.

Eric Tordjeman (Responsable des partenariats)

eric.tordjeman@universite-paris-saclay.fr

Jean Geffraye (chargé de partenariats)

jean.geffraye@centralesupelec.fr

3. Calendrier et contact

Ouverture de l'appel	26/10/2026
Date indicative limite des demandes facultatives de mise en relation	09/11/2026
Clôture des propositions co-construites	24/11/2026
Notification des resultants	17/12/2026
Contacts (appel/mise en relation)	sais@lisn.fr eric.tordjeman@universite-paris-saclay.fr jean.geffraye@centralesupelec.fr

Les demandes facultatives de mise en relation avec un laboratoire sont à adresser de préférence avant le 09/11/2026, afin de permettre la co-construction d'une proposition avant la date limite de dépôt du 24/11/2026.

4. Procédure de soumission

La préparation des propositions s'organise en une seule étape obligatoire si le partenaire académique est déjà identifié, ou en deux étapes si la structure souhaite bénéficier d'un accompagnement pour trouver un laboratoire.

Pour toute question relative à l'appel, n'hésitez pas à vous adresser à Fatiha Saïs (Directrice adjointe formation) : sais@lisn.fr

Étape 1 – Expression d'intérêt et mise en relation avec un laboratoire (facultative)

Pour bénéficier d'un accompagnement dans l'identification d'un laboratoire, l'entreprise ou l'organisation adresse à [Eric Tordjeman](#) ou [Jean Geffraye](#) une première description non confidentielle de sa problématique et des compétences académiques recherchées. DataIA pourra faciliter une prise de contact avec une équipe

de recherche de son écosystème. Cette étape n'est pas obligatoire lorsque le partenaire académique est déjà identifié. Informations souhaitées :

- Nom de la structure, équipe concernée, contact principal et encadrant pressenti ;
- Titre provisoire, contexte applicatif, objectifs et verrou scientifique ou méthodologique ;
- Domaines d'IA ou de science des données concernés ;
- Disponibilité prévisionnelle des données, outils, ressources et conditions d'accès ;
- Expertise recherchée du côté des laboratoires académiques.

Étape 2 – Proposition finalisée avec le laboratoire

Lien de soumission du projet finalisé :

<https://candidatures.centralesupelec.fr/campaign/6ad9a696d23beb2103249e92?lang=fr>

L'entreprise ou l'organisation et le laboratoire élaborent conjointement le dossier comprenant :

- Titre du projet, identité et coordonnées des encadrants académique et partenaire, laboratoire et établissement de rattachement ;
- Description scientifique du stage (environ 2 pages) : contexte, problème scientifique, objectifs, méthodologie envisagée, résultats attendus et contribution de chaque partenaire ;
- Présentation des données et des infrastructures : nature, provenance, disponibilité, conditions et calendrier d'accès pour le stagiaire et les encadrants, contraintes RGPD et de confidentialité ;
- Modalités de coencadrement et fréquence des réunions ;
- Annexe financière : durée et dates prévues, coût de gratification, répartition des contributions 50/50, structures assurant la gestion administrative et contacts financiers ;
- Modalités envisagées pour la confidentialité, la propriété intellectuelle, les publications et la diffusion des résultats.

L'identification d'un candidat n'est pas exigée au stade de la proposition. Le dépôt d'une proposition ne garantit ni sa sélection ni l'obtention d'un financement.

5. Soutien financier et modalités pratiques

Les stages retenus bénéficient d'un cofinancement de leur gratification à hauteur de 50% par DataIA et de 50% par le partenaire socio-économique, dans la limite du budget et des règles applicables au dispositif. Le montant exact, la durée éligible, l'établissement gestionnaire et les modalités de versement seront fixés lors de la finalisation du dossier et de la convention applicable.

À titre indicatif, les précédents dispositifs de stages Master DataIA prévoyaient des stages de 4 à 6 mois et mentionnait une gratification d'environ 700 € par mois. Une durée de trois mois pourra, le cas échéant, être étudiée pour un stage de Master 1 ou d'ingénieur.

Outre le cofinancement obligatoire de la gratification, les partenaires sont invités à préciser leurs contributions complémentaires, financières ou en nature : équipements, moyens de calcul, licences, jeux de données, accès aux plateformes, ainsi que la prise en charge des coûts associés. Ces apports ne se substituent pas à la contribution de 50 % à la gratification.

6. Critères d'examen des propositions

- Qualité et originalité de la question scientifique, au-delà d'un simple besoin de développement ;
- Pertinence du lien entre la problématique du partenaire et l'expertise académique ;
- Qualité de la co-construction et faisabilité du coencadrement ;
- Adéquation scientifique avec l'IA ou la science des données et cohérence avec les missions de DataIA ;
- Faisabilité dans la durée du stage : données, autorisations, calcul, ressources et calendrier ;
- Anticipation des questions de confidentialité, de propriété intellectuelle et de valorisation.
- Qualité des ressources mobilisées et des contributions complémentaires (données, équipements, moyens de calcul, financement) ;
- Potentiel de prolongement de la collaboration scientifique au-delà du stage (critère d'appréciation non obligatoire).

7. Engagements des partenaires

Le partenaire socio-économique et le laboratoire retenus s'engagent à assurer un suivi régulier du stage, à définir les contributions de chacun, à vérifier l'accessibilité effective des données et outils nécessaires et à respecter les dispositions institutionnelles applicables à la convention de stage.

À l'issue du stage, un rapport ou un bilan scientifique sera transmis à DataIA. Une présentation des résultats pourra être proposée lors d'un événement scientifique de l'Institut DataIA, dans le respect des éventuelles obligations de confidentialité préalablement convenues.

Toute publication ou communication issue du stage devra mentionner le financement DataIA comme suit :

(FR Version FR) *Ce travail de recherche a bénéficié d'un financement de France 2030, géré par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR), dans le cadre du programme IA CLUSTER, référence ANR-23-IACL-0003 – DATAIA CLUSTER*

(EN Version GB) *This research work is supported by France 2030 funding managed by the National Research Agency (ANR) as part of IA CLUSTER program, reference ANR-23-IACL-0003 – DATAIACLUSTER*

Les règles relatives à la propriété intellectuelle, à la confidentialité des données et aux éventuelles publications devront être clarifiées avant le démarrage du stage.

Annexe 1 – Périmètre scientifique de DataIA

Les propositions doivent comporter une dimension scientifique substantielle en IA ou en science des données et contribuer aux missions de DataIA. Les projets interdisciplinaires, notamment en SHS, sont recevables sous cette condition. Les grands axes scientifiques du Cluster pourront guider l'analyse des propositions sans exclure a priori d'autres approches pertinentes.

Axes thématiques :

1/ Paradigmes d'apprentissage : diversité et efficacité des données

Ce premier thème est centré sur le développement des fondements de l'apprentissage pour relever les nouveaux défis actuels : données diverses et complexes telles que des images, du texte, des symboles ou des graphes ; apprentissage à partir de distributions de données plutôt que de points de données ; et nouveaux paradigmes d'apprentissage, y compris la pré-formation des modèles, et leur adaptation efficace via des méthodes telles que le fine-tuning optimisé, les invites (prompting) ou l'apprentissage en contexte.

2/ IA pour les problèmes inverses, les simulations et les invariances

L'IA est de plus en plus utilisée comme composant dans les systèmes de traitement du signal/image ou de simulation, apportant à la fois une efficacité de calcul et une flexibilité accrue en modélisation. Pour répondre à ces usages, ce thème soutiendra des travaux sur les méthodes d'IA pour résoudre des modèles probabilistes et des problèmes inverses, notamment ceux proposant des avancées en inférence variationnelle, en amélioration des approches d'autodifférentiation, et en intégration d'invariances dans les architectures ou les augmentations de données. Les approches appliquant ces avancées à des scénarios tels que les modèles hybrides IA/physique, incluant des problèmes de reconstruction d'image, de traitement du signal ou d'analyse de données de capteurs, seront également prises en compte dans ce thème.

3/ Fiabilité et contrôle des systèmes d'IA

Lorsque toute une population utilise fréquemment un système d'IA, ou que celui-ci est impliqué dans des décisions ayant un impact sur la vie des individus, il devient essentiel d'évaluer, caractériser et contrôler ses imperfections et modes de défaillance. Ce thème inclut, sans s'y limiter, les sujets suivants : robustesse et certification ; équité des décisions et égalisation des erreurs ; quantification de l'incertitude, exploration et fiabilité ; évaluation empirique des systèmes d'IA en termes de biais et de robustesse ; et sobriété/frugalité.

Axes interdisciplinaires

1/ Physique & IA

La physique et les domaines connexes, comme les sciences des matériaux ou la chimie, sont très exigeants en matière de simulations numériques et de méthodes d'inférence. L'IA est un levier de transformation pour résoudre des problèmes de physique nécessitant des simulations intensives, notamment pour la prédiction, les tests de modèles et l'inférence, ouvrant la voie à une physique de haute précision à grande échelle.

Ainsi, les projets financés dans cet axe pourront proposer des approches innovantes d'IA pour résoudre des problèmes de physique. Exemples de ces domaines : recherche en physique mathématique, constituants

fondamentaux de la matière, sciences chimiques physiques et analytiques. Une liste non exhaustive de ces sujets figure dans les panels ERC PE1_12, PE2, PE3, PE4, PE5 et PE9.

https://erc.europa.eu/sites/default/files/document/file/ERC_Panel_structure_2020.pdf

2/ Médecine & IA

Les innovations basées sur l'IA en médecine attirent l'attention des communautés médicales et de l'IA. Le potentiel de l'IA pour améliorer et transformer le diagnostic et les soins médicaux est largement reconnu, impliquant de nombreux acteurs publics et privés. Cependant, plusieurs défis doivent être relevés pour concrétiser ce potentiel : les données sont rares et complexes, et tous les aspects liés à la confiance, tels que le contrôle du risque et le respect de la vie privée, sont cruciaux. À travers cet axe, DataIA soutiendra des projets d'application de l'IA à des problématiques médicales, notamment celles qui relèvent des panels ERC LS2, LS5, LS6, LS7.

https://erc.europa.eu/sites/default/files/document/file/ERC_Panel_structure_2020.pdf

3/ Mathématiques & IA

Les interactions entre les mathématiques et l'IA ont connu un développement sans précédent ces dernières décennies, donnant naissance à de nouvelles approches prometteuses et soulevant de nombreux défis. Parmi ceux-ci :

- le rôle crucial des mathématiques pour explorer le domaine de validité des algorithmes ;
- leur capacité à fournir une richesse de théories abstraites pour concevoir de nouveaux algorithmes d'IA.

Les projets financés dans ce cadre pourront explorer des sujets à l'intersection entre l'IA et les domaines couverts (liste non exhaustive) par les panels ERC PE.

https://erc.europa.eu/sites/default/files/document/file/ERC_Panel_structure_2020.pdf

Annexe 2 – Partenaires académiques éligibles

Liste des établissements éligibles aux appels à projets DataIA IA-Cluster :

- AgroParisTech
- CEA Saclay
- CentraleSupélec Gif-sur-Yvette
- Centre Inria Saclay Île-de-France
- CNRS (DR04)
- ENS Paris-Saclay
- FMJH
- IHES
- INSERM
- Institut Gustave Roussy
- Institut d'Optique Graduate School
- INRAE Jouy-en-Josas et Versailles
- ONERA Palaiseau
- Université Évry Paris-Saclay
- Université Paris-Saclay
- Université Saint-Quentin-en-Yvelines